

FICHE EXPÉRIENCE

Construction d'une politique d'accueil en Pays Perche d'Eure et Loir

Localisation de l'opération : Pays (Eure et Loir)

Données de cadrage : Nb de communes : 74 / Nb d'habitants : 51 000 / Densité : 39 hab/km²

Expérience :

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Territoire rural situé à 100km des franges franciliennes, échappée verte aux portes de la Normandie, le Perche connaît depuis longtemps un fort pouvoir d'attraction auprès des touristes et des résidents secondaires.

Depuis une dizaine d'années, le territoire assiste à une installation de populations avec notamment la transformation des résidences secondaires en résidences principales et l'accueil des plus de 60ans pour leur retraite.

Un nouveau phénomène voit le jour depuis environ 5 ans avec une deuxième tranche d'âge attiré et s'installant dans le Perche, les 30 – 45 ans, c'est à dire l'installation de familles.

On assiste donc à une évolution importante pour le Perche, dont l'image de qualité environnementale et de qualité de vie à seulement 1h30 de Paris attire de plus en plus. En conséquence le Pays est amené aujourd'hui à considérer l'accueil et l'élaboration d'une politique globale en faveur de l'accueil de nouvelles populations comme un véritable enjeu pour le territoire.

Facteur déclenchant de l'action

1. Le territoire ne peut se renouveler que par l'installation de nouveaux acteurs (solde naturel négatif, fuite des jeunes).
2. Le souci de renforcer la qualité de vie des habitants pour maintenir la population et notamment les jeunes (programme Leader+ en faveur de la qualité de vie).
3. Mise en œuvre d'une campagne active de promotion et de séduction menée par le Parc Naturel du Perche et les deux Pays Perche (un dans l'Orne et un dans l'Eure et Loir) sur la thématique du tourisme et de la qualité environnementale pour accueillir des touristes notamment en courts séjours.
4. Phénomène des franges franciliennes qui se rapproche de plus en plus du Perche.

Objectifs de l'action

Élaborer un programme global de développement du territoire (logement, services à la population, qualité environnemental, économie) qui soit susceptible à la fois de répondre aux besoins de la population en place (en particulier pour assurer le maintien et/ou l'installation des jeunes), mais également capable de répondre à la demande d'authenticité et de qualité de vie, critères majeurs d'installation de nouveaux acteurs venus de la région parisienne.

Contribuer à une réflexion globale sur le territoire par rapport à la politique d'accueil en milieu rural.

Publics visés

- Familles.
- Entreprises (dans le cadre d'une délocalisation) et/ou jeunes créateurs d'entreprises souhaitant s'installer dans un cadre de vie privilégié.

Procédures et modalités d'actions

Aujourd'hui le Pays Perche souhaite organiser une réflexion globale et une stratégie d'accueil qui permette de « réorganiser, améliorer voire développer » les actions déjà entreprises de manière ponctuelles depuis une 10 années au titre des Contrats Régionaux de Pays, du Contrat Départemental de Développement Rural ou de Leader+.

Disposer pour la période 2007 –2013 d'un plan d'action pluriannuel permettant de mettre en mouvement cette politique d'accueil et susceptible de faire l'objet de financements au titre des prochains CPER, fonds européens (notamment Leader) et Contrats Régionaux de Pays.

Les partenaires associés à cette action

- Élus (Communautés de communes)
- Acteurs mobilisés dans le cadre du réseau de l'emploi, de la formation et du développement économique.
- Acteurs mobilisés dans le cadre du programme leader+ autour des services à la population.
- Acteurs publics/privés sur la thématique du foncier et du logement
- Acteurs touristiques pour renforcer l'accueil et l'atout « séduction » avec à la clef un tourisme facteur de développement économique mais également d'attractivité conduisant à des installations futures.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Le programme d'action est en construction, mais des pistes d'actions prioritaires ont été identifiées pour mettre en place une politique globale d'accueil

Vis-à-vis des entreprises il s'agit par exemple de la création d'une cellule économique d'accueil des porteurs de projet, d'un observatoire de l'immobilier d'entreprises, d'un réseau des acteurs de l'emploi de la formation et du développement économique, de la création de clubs dédiés aux créateurs repreneurs d'entreprises....

Vis-à-vis de l'accueil de nouvelles populations, (des familles, des cadres, des jeunes...) il s'agira de mettre en place des dispositifs adaptés : renforcement de l'offre de logements, dispositif Place aux Jeunes, renforcer l'offre de soins, de services à la population...

Mise en œuvre de réseaux divers pour l'accueil touristique, le développement culturel : réseau des bistrotiers de Pays, réseau des offices de tourisme et syndicats d'initiatives, animation de circuits touristiques...

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Il faut que le territoire s'organise pour ne pas « subir » l'installation et surtout répondre aux besoins des populations en place et nouvellement arrivées. Il faut faire attention à ce qu'il n'y ait pas de différence entre l'image véhiculée et la réalité du quotidien.

Ex : aujourd'hui par rapport à l'installation des + 60ans, se pose le problème de l'accès aux services de soins, de la démographie médicale, qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'attendent ces personnes.

Ex : Vis-à-vis de l'accueil de familles et de la thématique « jeune », l'amélioration de l'offre et de l'accès aux structures petites enfance, aux loisirs se construit petit à petit mais l'effort débuté avec leader+ est à poursuivre et à renforcer pour ne pas décevoir les nouveaux habitants.

Ex : L'offre de logement est aujourd'hui une problématique centrale en terme d'accueil (difficultés de trouver des logements bons marchés pour les jeunes, pression foncière forte...), cette thématique sera également à traiter.

Au stade de la démarche, un voyage va être organisé avec des élus et des partenaires sur plusieurs territoires ayant une expérience en terme de politique d'accueil. L'objectif est de sensibiliser les acteurs locaux à cette méthodologie de développement et permettre le transfert d'expériences menées ailleurs.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

L'action est en cours, cependant au préalable nous pouvons déterminer ce qui à nos yeux fait naître la culture de l'accueil :

- L'appropriation de la démarche par les élus, les socioprofessionnels et la population.
- Les moyens financiers : pour les investissements mais surtout pour l'animation de la démarche.
- Le renforcement d'un cadre de vie préservé et d'une vraie qualité, moteurs de l'attractivité du territoire.
- Le maintien, le renforcement et la diversification du tissu des TPE – PME dynamiques, réactives et innovantes créatrices d'emplois

Contact

Séverine BOULY - Pays Perche - 18, rue de la Gare - 28 240 La Loupe

02 37 29 09 29 - 02 37 29 09 30

paysperche.siap@wanadoo.fr - <http://perso.orange.fr/paysperche>